

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Prix et salaires en France à diverses époques (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 5 (1864), p. 201-206

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1864__5__201_0

© Société de statistique de Paris, 1864, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

Prix et salaires en France à diverses époques.

(SUITE ET FIN.)

§ 3.

LE PAIN ET LE VIN.

Dans l'examen qui précède du prix des principales consommations alimentaires, nous avons omis les résultats de l'enquête des établissements hospitaliers, ainsi que les données fournies par les commissions de statistique, sur celui du pain et du vin. C'est que, d'une part, le rendement des récoltes céréales est sujet aux variations les plus extrêmes, et que, de l'autre, la maladie de la vigne a déterminé, dans ces dernières années, une hausse excessive et tout à fait anormale de son produit. Il paraît donc fort difficile de déterminer, pour ces deux objets de consommation, la progression qui a pu s'établir dans les prix par des causes régulières et permanentes.

Voici, au surplus, d'après les mercuriales, pour le froment, et, d'après les renseignements recueillis par l'administration des contributions indirectes, pour le vin, les prix, pour une série d'années, de ces deux produits, qui jouent un si grand rôle dans la consommation.

Prix moyen officiel de l'hectolitre de froment.

Années.	fr.	c.									
1797. . .	19	48	1814. . .	17	73	1831. . .	22	10	1848. . .	16	05
1798. . .	17	07	1815. . .	19	53	1832. . .	21	85	1849. . .	15	37
1799. . .	16	20	1816. . .	28	31	1833. . .	15	62	1850. . .	14	32
1800. . .	20	34	1817. . .	36	16	1834. . .	15	25	1851. . .	14	48
1801. . .	22	40	1818. . .	24	65	1835. . .	15	25	1852. . .	17	23
1802. . .	24	32	1819. . .	18	42	1836. . .	17	32	1853. . .	22	29
1803. . .	24	55	1820. . .	19	13	1837. . .	18	53	1854. . .	28	82
1804. . .	19	19	1821. . .	17	79	1838. . .	19	51	1855. . .	29	32
1805. . .	19	04	1822. . .	15	49	1839. . .	22	14	1856. . .	30	75
1806. . .	19	33	1823. . .	17	52	1840. . .	21	84	1857. . .	24	37
1807. . .	18	88	1824. . .	16	22	1841. . .	18	54	1858. . .	16	75
1808. . .	16	54	1825. . .	15	74	1842. . .	19	55	1859. . .	16	74
1809. . .	14	86	1826. . .	15	85	1843. . .	10	46	1860. . .	20	24
1810. . .	19	61	1827. . .	18	21	1844. . .	19	75	1861. . .	24	55
1811. . .	26	13	1828. . .	22	03	1845. . .	19	75	1862. . .	23	24
1812. . .	34	34	1829. . .	22	59	1846. . .	24	05	1863. . .	19	78
1813. . .	22	51	1830. . .	22	39	1847. . .	29	01			

Calculé par périodes de 10 années (moins la première qui est de 4 et la dernière qui est de 3 ans), le prix moyen annuel du blé s'établit ainsi qu'il suit d'après ce tableau :

1797-1800.	18 ^r 27 ^c		1831-1840.	18 ^r 94 ^c
1801-1810.	19 87		1841-1850.	19 75
1811-1820.	24 69		1851-1860.	22 11
1821-1830.	18 38		1861-1863.	22 52

Le prix du blé a dépassé 20 fr. dans les années ci-après de cette période.

1803.	24 ^r 55 ^c		1854.	28 ^r 82 ^c
1812.	34 34		1855.	29 32
1817.	36 16		1856.	30 75
1829.	22 59		1861.	24 55
1839.	22 14		1862.	23 24
1847.	29 01			

Ainsi, sur une période de 66 années, les récoltes n'ont été plus ou moins insuffisantes que onze fois ou 1 année sur 6. Les années de véritable cherté, c'est-à-dire pendant lesquelles le prix du blé a atteint 28 fr. et au-dessus, n'ont été qu'au nombre de 6, c'est-à-dire de 1 sur 11.

Ajoutons que les prix ont été modérés dans leur mouvement ascensionnel par les importations, dont voici le mouvement moyen annuel de 1827 à 1862 pour les grains et la farine (quantités en hectolitres, — commerce spécial).

Périodes.	Importation.	Exportation.	Différence au profit de l'importation.
1827-1836 (10 ans) . . .	1,219,199	342,629	876,570
1837-1846 (10 ans) . . .	1,664,749	710,837	953,912
1847-1856 (10 ans) . . .	3,730,633	2,108,368	1,622,265
1857-1862 (5 ans)	5,720,171	5,026,507	693,664
1862	7,285,903	3,067,391	4,218,512

Les importations les plus considérables ont eu lieu dans les années ci-après (quantités en hectolitres) :

Années.	Importation.	Exportation.	Différence.	Prix moyen de l'hl.
1861	15,719,961	1,646,063	14,073,898	24 ^r 55 ^c
1847	11,491,568	330,852	11,160,716	29 01
1856	9,484,605	313,463	9,171,142	30 75
1862	7,285,903	3,067,391	4,218,512	23 24
1854	5,998,256	260,523	5,737,733	28 82
1857	5,634,322	515,804	5,118,518	24 37
1846	5,151,465	511,055	4,640,410	24 05
1832	4,769,091	246,686	4,522,405	21 85
1853	4,482,559	2,359,496	2,123,063	22 29

Si le degré d'insuffisance des récoltes était toujours indiqué par le chiffre des importations, les plus grandes chertés, depuis 1827, se classeraient dans l'ordre indiqué par le tableau ci-dessus. Mais il ne faut pas perdre de vue que la spéculation joue un rôle considérable dans le commerce des céréales, et que les approvisionnements dépassent très-souvent les besoins pour peser ensuite sur le prix des années suivantes.

Prix moyen de vente au détail de l'hectolitre de vin, pour la France entière.

Périodes.	Prix moyen.	Périodes.	Prix moyen.
1806-1808	26 ^r 50 ^c	1837-1842	33 ^r 56 ^c
1809-1815	35 54	1843-1847	39 61
1816-1819	40 64	1848-1851	27 81
1820-1825	37 38	1852-1854	40 35
1826-1831	34 85	1855-1857	62 70
1832-1836	34 86	1858-1861	51 46

L'influence de l'oïdium, à partir de 1852, est clairement indiquée par la hausse subite et considérable des prix. Jusque-là, ils avaient oscillé dans la mesure des récoltes, sans mouvement bien marqué dans un sens ou dans l'autre.

Le mouvement d'exportation de nos vins ne paraît pas, d'ailleurs, exercer une influence sensible sur les prix à l'intérieur, son importance étant déterminée par l'abondance des récoltes, et n'obéissant pas, comme on va le voir, à une loi d'accroissement régulier. On ne saurait, d'ailleurs, évaluer l'exportation, même dans les années les plus favorisées, à plus du vingtième de la production.

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que le vin n'est pas l'unique boisson de nos populations. La bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, les piquettes de toute nature, jouent un rôle considérable dans la consommation.

Années.	Exportation.	Importation.	Années.	Exportation.	Importation.
	hect.	hect.		hect.	hect.
1847	1,488,269	3,853	1855	1,214,977	417,103
1848	1,548,381	2,307	1856	1,274,917	342,476
1849	1,872,416	2,146	1857	1,124,474	628,446
1850	1,910,854	3,195	1858	1,619,700	114,467
1851	2,269,030	3,320	1859	2,519,039	128,828
1852	2,438,572	3,477	1860	2,620,786	183,241
1853	1,976,026	4,478	1861	1,857,707	251,745
1854	1,330,213	155,177	1862	1,898,911	121,319

Accroissement comparé des prix et des salaires.

L'étude de cet accroissement, d'après les documents résultant de l'enquête des établissements hospitaliers pour une période de 32 années, se résume par cette observation que, tandis que le prix des subsistances s'est élevé de 45 p. 100, les salaires (au moins pour les ouvriers du bâtiment, le plus régulièrement et le plus

activement occupés, il est vrai) n'ont augmenté que de 17 p. 100. Et encore cet accroissement s'est-il surtout produit dans ces dernières années, sous la double influence combinée d'une cherté extraordinaire prolongée et d'une demande très-active du travail.

Toutefois ce rapprochement ne s'applique qu'aux ouvriers de la petite industrie; mais l'importance dominante de cette industrie, malgré le mouvement de concentration rapide des forces productives du pays, ne saurait être niée. Une enquête ultérieure, dont l'administration recueille en ce moment les éléments, nous apprendra si, malgré la concurrence croissante des machines, et les chômages, beaucoup plus fréquents et intenses dans la grande que dans la petite industrie, les salaires de la première se sont plus sensiblement élevés que ceux de la seconde.

Si nous rapprochons, pour la période quinquennale 1853-1857, l'accroissement des prix et des salaires, dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, pour les 59 corps d'état qui ont fait l'objet de cette enquête spéciale, nous trouvons que le prix de la viande de bœuf a augmenté de 25 p. 100 et le salaire de 14 p. 100 seulement.

Quant au prix de la viande de mouton, il ne semble pas avoir éprouvé de variations bien sensibles de la première à la dernière année de la période.

Faut-il en conclure que la situation des classes ouvrières a empiré? Nous ne le croyons pas. Et d'abord, si les crises politiques ne venaient interrompre si souvent la prospérité naturellement croissante du pays, la production suivrait un mouvement régulièrement ascendant qui mettrait les populations ouvrières à l'abri des chômages. Or, ce qui importe à leur bien-être, c'est bien plutôt un salaire régulier, constant, assuré, qu'un salaire élevé avec de brusques et fréquentes oscillations dans la durée du travail.

D'un autre côté, s'il est vrai que le prix des denrées alimentaires obéit à une loi d'accroissement presque continu, il ne l'est pas moins que celui des produits industriels et notamment du vêtement, de l'ameublement, suit une marche inverse. L'ouvrier est donc mieux et plus chaudement vêtu, et son modeste mobilier plus confortable, à un moindre prix, qu'à aucune autre époque. Cette observation s'applique surtout aux ouvriers des grands centres de population, où la concurrence stimule l'activité industrielle et favorise le bon marché. Sans doute, cet avantage est compensé, dans une forte mesure, par la hausse des loyers. Mais, d'une part, ces loyers, dans presque toutes les villes importantes, sont exonérés, à l'aide d'un prélèvement sur l'octroi, de la cote personnelle et mobilière; de l'autre, d'heureuses et récentes expériences faites dans les principales capitales de l'Europe, mais particulièrement à Paris, Londres et Berlin, ont appris à la spéculation qu'elle peut, avec un profit certain et élevé, associer la bienfaisance et l'intérêt, en construisant, pour les classes laborieuses, de saines et commodés habitations du prix le plus modéré. L'impulsion est donnée dans ce sens, et il est permis d'espérer que les résultats seront prompts et efficaces. L'émigration dans les communes suburbaines serait, d'ailleurs, un bienfait pour nos ouvriers des grandes cités, si les compagnies des chemins de fer pouvaient un jour leur affecter, aux prix les plus réduits, des trains spéciaux du matin et du soir.

Il importe, en outre, de reconnaître, chez nos populations ouvrières, un progrès manifeste au point de vue de l'ordre, de l'économie et de la prévoyance. Les consommations improductives, les faits d'intempérance diminuent. Grâce aux sacrifices

intelligents des villes, de vastes promenades où l'art a réuni toutes les séductions, tous les enchantements, enlèvent par degré l'ouvrier aux malsaines distractions du cabaret, pour l'attirer, lui et sa famille, sur leurs vertes pelouses, sous leurs beaux arbres, aux bords de leurs eaux limpides, et exciter en même temps chez lui ce sentiment de l'art qu'inspire toujours le spectacle des belles et utiles créations.

Les caisses d'épargne sont venues, d'ailleurs, lui apprendre la valeur de l'économie, en faisant fructifier des épargnes qui, faute d'un placement sûr et facile, se dissipaient autrefois dans des dépenses inutiles, quand elles ne compromettaient pas sa moralité et sa santé.

Les bienfaits de l'association et de l'assurance, ou plutôt de l'assurance au moyen de l'association, lui ont été révélés par les sociétés de secours mutuels qui, moyennant une faible cotisation mensuelle, lui promettent et peuvent réellement lui donner, si elles sont sagement administrées, avec l'assistance médicale gratuite, un secours en argent pendant tout ou partie de la maladie, et moyennant une cotisation supplémentaire, une pension pour l'âge de la retraite.

Les mêmes sentiments de prévoyance le déterminent à ajourner tout mariage qui ne serait pas justifié par la possibilité de faire face, avec le produit réuni du travail des deux époux, aux exigences d'un ménage dont les charges ne peuvent jamais être exactement prévues. De là, une diminution sensible de ces unions prématurées dont les conséquences pesaient autrefois si douloureusement sur la destinée à la fois des parents et des enfants, moissonnés tous, avant le temps, par une inévitable misère.

Ainsi placé dans de meilleures conditions économiques et hygiéniques, il conserve plus longtemps ses forces, sa santé, c'est-à-dire son aptitude au travail, et en étendant ainsi la période d'activité de sa vie, il accroit, avec la durée des services qu'il rend à la société, les moyens de faire face aux exigences de l'époque du repos obligé. De là un accroissement notable de la vie moyenne en France, et spécialement dans les classes inférieures de la société, accroissement démontré par ce fait remarquable que la loi de mortalité déterminée par la célèbre table de Deparcieux pour des *têtes choisies* de la fin du dix-septième et du commencement du dix-huitième siècle, n'est plus applicable aujourd'hui même aux simples ouvriers qui vont déposer à la Caisse des retraites pour la vieillesse.

D'un autre côté, le développement du régime manufacturier, malgré ses graves inconvénients, a au moins cet avantage qu'il permet d'utiliser le travail de la femme et de très-bonne heure celui de l'enfant. De là, le concours de tous les membres de la famille à l'œuvre du bien-être commun.

Cette participation de la femme à la création du modeste revenu du ménage, cette utilisation de toutes les forces vives de la famille, sont facilitées, de nos jours, par la crèche et les salles d'asile qui permettent à la mère de se séparer momentanément de ses enfants sans danger pour leur santé et leur sécurité. Elles ne le sont pas moins par nos ouvriers qui donnent à la jeune fille, presque sans frais, l'éducation professionnelle dont plus tard, épouse et mère, elle se servira pour seconder les laborieux efforts du mari.

Nous ne devons pas omettre les ressources de l'assistance publique, plus abondantes, plus judicieusement réparties, plus efficaces, qu'à aucune autre époque. Nos hôpitaux, plus vastes, plus aérés, moins insalubres qu'autrefois, peuvent recevoir un plus grand nombre de malades, sans les exposer aux inconvénients, aux

dangers même de l'encombrement. Le traitement, le régime, les soins hygiéniques, s'améliorent sans relâche, grâce au contrôle de l'autorité supérieure, à la vigilance de l'autorité locale. Ajoutons que, depuis quelques années, le traitement à domicile a été pratiqué avec un succès que confirmera peut-être une expérience plus étendue et plus prolongée. Qui sait même si la fortune croissante de nos maisons hospitalières ne leur fournira pas un jour les moyens de créer des asiles de convalescence sur le modèle de ceux de Paris et de quelques établissements analogues des environs de Londres?

Les hospices ont eu leur part des améliorations survenues dans le régime des hôpitaux. Leurs portes sont, d'ailleurs, plus largement ouvertes que par le passé aux invalides du travail, qui y trouvent tous les soins que réclament leur grand âge ou leurs infirmités.

L'assistance privée est au moins à la hauteur de l'assistance publique, et jamais peut-être elle ne fut plus ingénieuse et plus variée dans ses applications. Nul n'a pu mesurer encore l'étendue des sacrifices qu'elle s'impose et des infortunes qu'elle secourt, soit isolément, individuellement, soit par l'intermédiaire des sociétés charitables qui se partagent le soulagement des innombrables variétés de la misère humaine.

Enfin, la rapidité, le bon marché relatif des nouveaux moyens de transport ont encore contribué à l'amélioration de la situation matérielle de l'ouvrier, en lui permettant de se porter partout où le travail est demandé et obtient le salaire le plus élevé.

Au besoin, les mêmes moyens de transport lui fournissent une ressource, à peu près inconnue autrefois, la suprême ressource de l'émigration. A. L.
